
**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)
RELANCE
« RECRUTEMENT D'UN CABINET INFORMATIQUE »**

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale créée en 1982 à Port-Louis (Maurice) et institutionnalisée par l'Accord général de coopération en 1984 à Victoria (Seychelles). Elle regroupe quatre Etats du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), à savoir l'Union des Comores, la République de Madagascar, la République de Maurice et la République des Seychelles ainsi que la France, au titre de La Réunion, région de l'Outre-mer français et ultrapériphérique européenne.

Le Commission de l'océan Indien a reçu des financements de divers bailleurs afin de couvrir ses coûts de fonctionnement, et dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de restructuration, a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat de « *Recrutement d'un cabinet informatique pour assurer les services nécessaires dans ce domaine* »

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) *l'assistance de la COI dans le domaine informatique, (ii) la maintenance et la mise à jour de ses logiciels et réseaux informatiques et (iii) être son conseiller dans la maintenance des équipements et dans le renouvellement de son parc informatique.*

La Commission de l'océan Indien invite les Cabinets informatiques légalement constitués intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le cabinet informatique doit être basé à Maurice, lieu de réalisation de la prestation. Dans le cas d'un Cabinet informatique de la sous-région de la COI ou d'un Cabinet informatique international, celui-ci devra disposer d'une antenne ou d'une représentation enregistrée légalement à Maurice. En outre, les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour réaliser les prestations demandées (documentation, qualification, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel, etc.).

Une liste restreinte sera constituée suivant la procédure de sélection de Consultant de la COI.

Les Cabinets informatiques intéressés par ce service de consultant peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h à 16h30 mn.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Judi 30 Mai 2019 à 15 heures (heures de Maurice)** et porter expressément la mention « *Recrutement d'un cabinet informatique de la COI* » **ou** envoyées par mail aux adresses ci-dessous.

Commission de l'océan Indien
À l'attention : Service Marchés et Contrat, COI
Blue Tower, 4^{ème} étage,
Rue de l'Institut, Ebène, Maurice
Tel: (230) 402 61 00 - Fax: (230) 465 6798
E-mail: innocent.miada@coi-ioc.com; pascal.rakoto@coi-ioc.com; njiva.r@coi-ioc.com